

Commune de Molenbeek-Saint-Jean
Département Urbanisme – bureau 31
Monsieur Paul Lemaire
Rue du Comte de Flandre, 20
1080 Bruxelles

V/Réf : PU-35276
N/Réf. : AVL/CC/MSJ-2.165/s.504
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : MOLENBEEK-SAINT-JEAN. Rue de l'Escaut, 125. Surhaussement de la toiture.
Demande de régularisation..

Suite à votre courrier du 30 juin 2011 sous référence, réceptionné le 6 juillet dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 20 juillet 2011.

Le dossier concerne un bien situé dans la zone de protection de l'ancien dépôt et magasin Besse-Meli. Elle porte sur la régularisation du surhaussement de la toiture.
La Commission n'a pas traité la demande dans le détail car elle constate que les travaux à régulariser n'auront pas d'impact sur le bien classé pour autant que l'on recouvre la partie surhaussée à l'aide de briques blanches, comme proposé.
Elle considère, pour le reste, que la demande relève plus d'un examen urbanistique (respect du RRU et autres réglementations en vigueur) que patrimonial.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme Sybille VALCKE
- A.A.T.L. – D.U. : Mme I. VAN DEN CRUYCE